

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
(CDD)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°073 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE
REGLEMENT AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT,
EXERCICE 2021**

ET

DOSSIER N° 074 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE
REGLEMENT AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT,
EXERCICE 2022**

Présenté au nom de la Commission du développement durable (CDD) par le député
Isidore Tegwendé SAWADOGO, rapporteur.

Décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 20 décembre de 09 heures 05 minutes à 09 heures 25 minutes et de 09 heures 35 minutes à 10 heures 05 minutes, la Commission du développement durable (CDD) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Kanibè TUINA, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur les projets de loi portant lois de règlement au titre du budget de l'Etat, exercices 2021 et 2022.

Au préalable, la CDD, saisie pour avis, a désigné le député Isidore Tegwendé SAWADOGO pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de la COMFIB.

En prélude à l'audition du Gouvernement, la CDD a tenu une séance d'appropriation des dossiers n°073 et n°074, respectivement le mardi 19 septembre 2023, de 15 heures 05 minutes à 16 heures 55 minutes et le lundi 23 septembre 2023, de 12 heures 10 minutes à 14 heures 50 minutes.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la CDD.

I- COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Aboubakar NACANABO, Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Ministre a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- analyse de l'environnement socio-économique international et national ;
- commentaires sur les comptes de l'Etat ;
- analyse des recettes ;
- analyse des dépenses ;
- analyse des soldes caractéristiques ;
- analyse des principaux ratios macroéconomiques ;
- analyse des ratios de gestion ;
- situation des autorisations budgétaires ;
- état d'exécution en recettes et en dépenses du budget général et des comptes d'affectation spéciale ;
- présentation du résultat des lois de finances pour l'exécution du Budget de l'Etat, exercices 2021 et 2022 ;
- présentation des états financiers ;
- difficultés et perspectives.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Les préoccupations ont porté, entre autres sur :

- les mesures prises par le Gouvernement en vue de mieux maîtriser la masse salariale ;
- le respect du ratio de la masse salariale sur ressources ;
- le potentiel fiscal qui existe au niveau du secteur informel et les mesures envisagées en vue d'une meilleure fiscalisation de ce secteur ;
- les initiatives en cours en matière d'évaluation intégrale du patrimoine de l'Etat ;
- les mesures d'abandon des amendes et pénalités par la Direction générale des impôts (DGI) ;
- le point du stock des Restes à recouvrer (RAR) au 31 décembre 2021 et la stratégie adoptée pour procéder au recouvrement de ces RAR ;

- les raisons qui expliquent qu'en 2021 l'obligation de saisine du Comité national de la dette publique (CNDP) pour un avis motivé n'ait pas été respectée par le Gouvernement ;
- la portée de l'avis du CNDP ;
- les preuves de la mobilisation des ressources sur les marchés financiers pour couvrir le déficit de financement ;
- l'effort de recouvrement des Restes à recouvrer ;
- l'inexistence d'un bilan qui présente le patrimoine de l'Etat, malgré la tenue d'une comptabilité générale ;
- la nécessité, dans le cadre du budget programme, d'associer tous les acteurs, notamment les départements sectoriels à l'examen des projets de loi de règlement.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA CDD

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) fait par le député rapporteur et se fondant sur l'appropriation des projets de lois, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CDD.

La CDD note que les montants qui découlent de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 sont définitivement arrêtés, au titre des recettes, à 2 162 653 284 346 francs CFA et au titre des dépenses à 2 550 426 406 115 francs CFA. Le résultat budgétaire qui s'en dégage est quant à lui définitivement arrêté à - 387 773 121 769 francs CFA.

En ce qui concerne l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2022, elle note que les montants qui découlent de l'exécution dudit exercice sont définitivement arrêtés, au titre des recettes, à 2 386 438 923 300 francs CFA pour des prévisions de 2 349 112 550 000 francs CFA et au titre des dépenses à 2 934 367 262 902 francs CFA pour des prévisions 3 052 005 184 000 francs CFA. Le résultat du budget général est de - 547 928 339 602 francs CFA.

Les résultats budgétaires sont donc déficitaires.

La CDD en prend acte.

Par conséquent, elle émet un avis favorable à l'adoption des présents projets de loi.

Ouagadougou, le 20 décembre 2023

Le Rapporteur



Isidore Tegwendé SAWADOGO

Le Vice-président



Kanibè TUINA

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	GROUPE CONSTITUE
1.	TUINA Kanibè	PDCE
2.	SIDIBE Mariam	PP
3.	KABRE Aboubacar	PDCE
4.	ZONGO Sayouba	PDCE
5.	SAWADOGO Isidore Tegwendé	FDS
6.	HIEN Alain Diédon	OSC
7.	IGNAN Dida	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	GROUPE CONSTITUE
1.	KONE Moussa	OSC
2.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	FVR
3.	BONZI Nonyeza	FVR
4.	KABRE Kalifa	FVR
5.	ZONGO Kiswendsida Evariste	PDCE

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	FONCTION
1.	BAYALA Cyrille	Conseiller technique
2.	BASSOLE A. Prosper	Administrateur parlementaire
3.	HIEN/WEDRAOGO Victorine Prisca T.	Administrateur parlementaire
4.	OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur parlementaire
5.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de Direction
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
7.	TRAORE Souleymane	Stagiaire